

Qu'est-ce que justifier ?

Marie-Hélène Forget

Numéro 167, automne 2012

Enseignement et diversité culturelle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/67716ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Forget, M.-H. (2012). Qu'est-ce que justifier ? *Québec français*, (167), 61–62.

Qu'est-ce que justifier ?

PAR MARIE-HÉLÈNE FORGET*

Depuis 2004, le Programme de formation de l'école québécoise au premier cycle du secondaire¹ prévoit l'apprentissage de la justification, évaluée de surcroît dans le cadre d'une épreuve ministérielle d'écriture depuis 2009. Pour toute indication, le programme mentionne en page 109 que l'élève doit « appuyer ses propos et non se contenter d'émettre des idées. Il lui faut donc apprendre à rédiger des justifications à l'intention d'un destinataire particulier et à les soutenir, dans la mesure du possible, à l'aide de faits vérifiables, d'exemples probants ou de données précises ». On y indique également que la justification « constitue une sensibilisation à l'argumentation », dont l'apprentissage est prévu au second cycle, sans toutefois les distinguer.

Dans la *Progression des apprentissages au secondaire*², la justification constitue un « mode de discours » qui vise à exprimer le bienfondé d'un propos. Pour ce faire, « l'élève apprend à exposer, en les liant de plus en plus étroitement, les raisons qui fondent ce propos et le rendent recevable aux yeux du destinataire, même si ce dernier ne le partage pas. Le propos peut relever du domaine du savoir ou du domaine de la subjectivité » (p. 17). Par ailleurs, la différence entre justifier et argumenter reste difficile à saisir. On peut en effet y lire que « la situation de communication peut faire basculer une justification en argumentation » (p. 21), sans plus de précision. Quelles sont les caractéristiques de la justification qui permettraient de mieux la distinguer d'autres modes discursifs apparentés tels que l'explication et l'argumentation ? Notre contribution propose un bref éclairage sur cette question.

Expliquer, prouver, argumenter

La justification et l'explication consistent toutes deux à répondre à une question de type « pourquoi ». Toutefois, la nature des questions diffère selon qu'elles appellent une explication ou une justification : celui qui explique énonce les causes d'un fait ou

d'un phénomène (pourquoi est-ce comme cela ?) ; celui qui justifie fournit les raisons qui soutiennent ou motivent son propos qui demande à être légitimé (pourquoi affirmes-tu cela ?). Faire comprendre comment se produit un phénomène météorologique quelconque est un bon exemple de ce que veut dire « expliquer ». Partager son appréciation d'un roman correspond davantage à ce que veut dire « justifier ». Les lecteurs peuvent avoir des avis différents à propos d'un même roman. Ils se donnent alors des critères et s'appuient sur des éléments tirés du texte ainsi que de leur expérience de manière à montrer la recevabilité de leur avis, sa cohérence par rapport à l'univers de référence. Justifier vise ici à accroître le crédit accordé par ses interlocuteurs à son appréciation et peut être associé au « domaine de la subjectivité » (p. 17), selon la proposition faite dans la *Progression des apprentissages au secondaire*.

Justifier se rapproche aussi de la preuve. Pour qu'une preuve soit valable, deux critères doivent être respectés : d'abord, chacun des éléments convoqués dans l'établissement d'une preuve (théorèmes, lois, règles) doit être pertinent et juste. Ensuite, l'ensemble des éléments de preuve doit former un tout cohérent par rapport au modèle théorique de référence. Par exemple, pour montrer que l'accord d'un verbe dans une phrase est juste, on doit faire appel aux bonnes règles de grammaire et aux bonnes manipulations syntaxiques. Celles-ci doivent être issues du même modèle théorique, c'est-à-dire la grammaire dite « nouvelle ». Celui qui fait la preuve de quelque chose montre en fait le raisonnement qui l'a mené à sa réponse. Il doit enfin accumuler suffisamment d'éléments de preuve (si 1, 2, 3... alors) et présenter ces éléments de manière cohérente pour que la réponse soit considérée comme vraie³.

Selon ce qui est proposé dans la *Progression des apprentissages au secondaire*, la justification peut correspondre à ce que nous venons d'appeler ici « faire la preuve de ». On y parle alors d'une justification relevant du

« domaine du savoir » (p. 17), qu'on associe, dans ce document, presque uniquement à des questions d'ordre grammatical. On peut y lire que « la justification ne fait qu'expliquer à posteriori la démarche cognitive (le raisonnement) qui a conduit à l'expression du propos » (p. 21). Il nous semble important de souligner la nécessité de relativiser les attentes quant aux capacités des élèves du secondaire à faire véritablement « la preuve » d'une réponse, puisque les élèves sont en apprentissage, qu'ils « jouent » encore avec les savoirs et les concepts. Dans les écrits scientifiques, plusieurs spécialistes parlent alors d'argumentation à caractère euristique, c'est-à-dire d'une argumentation visant non pas à persuader ou à convaincre quelqu'un d'adopter une thèse, mais d'une argumentation qui sert à construire les connaissances et à y jeter un regard critique. Or, dans la culture actuelle de la classe de français, le discours argumentatif est restreint aux situations de communication qui proposent des questions controversées et qui s'attardent principalement aux effets persuasifs. Idéalement, on s'attend à ce que l'élève parvienne, à la fin de son secondaire, à articuler deux thèses qui s'affrontent en recourant à la stratégie réfutative. Dans une telle approche, changer d'avis durant un débat est perçu comme un échec ou à tout le moins comme une contradiction. Dans une argumentation à caractère euristique, on émet des propositions de sens, des avis ou des hypothèses que l'on soumet à l'observation de cas, à des manipulations⁴, à une analyse critique. Ce travail se réalise souvent lors d'échanges au cours desquels les élèves explorent le fonctionnement d'un savoir ou jugent de la légitimité d'une proposition. Ici, changer d'idée en cours de débat fait partie intégrante du processus argumentatif qui ne cherche pas tant à convaincre son interlocuteur ou son destinataire d'adhérer à une thèse, mais l'invite plutôt à considérer la recevabilité d'une proposition.

C'est dans cette conception large et inclusive de l'argumentation que plusieurs didacticiens de diverses disciplines en sont

venus à considérer la justification comme un procédé, discursif et cognitif, de nature argumentative : un propos (avis, réponse, opinion, point de vue) est émis avant d'être soutenu par une série de raisons ou d'arguments, introduits par un connecteur de type « parce que », qui viennent l'appuyer. Un discours strictement justificatif ne présente ainsi qu'un seul point de vue, une seule réponse. Lorsqu'une justification fait partie d'un discours dit « argumentatif », elle sera articulée à d'autres points de vue par le recours à des procédés tels que la concession ou la réfutation.

des situations d'apprentissage et de communication qui commandent ces discours. Au 1^{er} cycle du secondaire, l'enseignant de français amènera ses élèves à répondre à des questions liées à des savoirs (grammaticaux, littéraires, linguistiques, etc.) et à présenter leur avis sur des sujets non controversés de manière rigoureuse, sans pour autant articuler plusieurs positions sur ces questions. La concession ou la réfutation arriveront au 2^e cycle, où seront de plus introduits des sujets plus controversés. Les élèves apprendront à justifier en faisant état d'un raisonnement grammatical ou en soutenant leur

destinataire. Pour y parvenir, ils apprennent à mettre en place des habiletés cognitives, discursives et stratégiques de type argumentatif puisque, en tout état de cause, que ce soit pour persuader, convaincre, négocier ou construire des connaissances, encore faut-il d'abord et avant tout justifier la légitimité de son propos. □

* Étudiante au doctorat, Université de Sherbrooke

Notes et références

- 1 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Programme de formation de l'école québécoise, 1^{er} cycle secondaire*, 2004, 66 p.
- 2 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Progression des apprentissages au secondaire*, 2011, 89 p.
- 3 Suzanne-G. Chartrand, *Progression dans l'enseignement du français langue première au secondaire québécois : Répartition des genres textuels, des notions, des stratégies et des procédures à enseigner de la 1^{re} à la 5^e secondaire*, Québec, Les Publications Québec français, 2008, p. 51-52.
- 4 Suzanne-G. Chartrand, « Enseigner la grammaire autrement : animer une démarche active de découverte », *Québec français*, n° 99, automne 1995, p. 32-34.
- 5 Pour des suggestions d'activités en lien avec l'appréciation littéraire, le lecteur peut consulter, entre autres, les références suivantes : Manon Hébert, « Une démarche intégrée et explicite pour enseigner à «apprécier» les œuvres littéraires », *Québec français*, n° 143, automne 2006, p. 74-76 ; Monique Lebrun, « Le Journal dialogué : pour faire aimer la lecture », *Québec français*, n° 94, été 1994, p. 34-36 ; Olivier Dezutter, « Rédiger des notes critiques pour apprendre à mieux lire et à apprécier des textes de fiction », *Québec français*, n° 135, automne 2004, p. 76-78.

Justifier, c'est répondre à la question « Pourquoi affirmes-tu cela ? »

Ainsi, si justifier, c'est répondre à la question « Pourquoi affirmes-tu cela ? », en fournissant les raisons qui fondent un propos pour le rendre acceptable, recevable, légitime aux yeux de son interlocuteur, si elle peut porter sur des savoirs tout autant que sur des questions relevant du « domaine de la subjectivité », il semble pertinent et cohérent de la considérer comme étant une conduite discursive de nature argumentative.

Justifier au 1^{er} cycle du secondaire

Pour mieux distinguer les discours justificatif et argumentatif tels qu'ils sont prescrits dans le programme de formation, il convient de s'attarder aux caractéristiques

interprétation d'un texte par exemple. Ce peut être également en donnant leur avis sur des questions liées à la vie de la classe ou de l'école en se basant sur des données fiables. Ce peut être encore en justifiant un choix parmi plusieurs suggestions ou en faisant une recommandation de lecture⁵.

Justifier demande ainsi de tenir compte de certains savoirs disciplinaires, des connaissances et capacités de son destinataire, mais souvent aussi de ses valeurs ou de ses préférences de manière à mettre en valeur certains aspects d'un texte, d'un choix ou d'un avis plutôt que d'autres. Dans tous ces exemples, les élèves doivent fournir les raisons les plus susceptibles de rendre leur position, leur avis ou leur réponse légitime aux yeux de leur

Bien malin qui pourrait résumer ce roman légèrement acide dans lequel s'entrecroise la vie des membres d'une même famille qui affrontent les vicissitudes du quotidien.

H
h a m a c

Stéphane Libertad

La Baleine de parapluie

roman



Au début du XIX^e siècle, le médecin Karl Beyer ne traite pas que les bien nantis de Montréal. On perçoit mal qu'il soigne les immigrants et les francophones. Ce sera aussi difficile pour sa fille qui aspire à devenir médecin.

H
h a m a c
classique

Louise Simard
Jean-Pierre Wilhelmy

De père en fille

roman



CES LIVRES SONT AUSSI DISPONIBLES EN FORMATS NUMÉRIQUES (PDF ET EPUB)

www.Hamac.qc.ca



Canada Council
for the Arts



Conseil des Arts
du Canada


